

**Challenge régional  
de pétanque  
inter-Administrations  
« *Stéphane Behague* »  
à  
Avion (62)  
le samedi 26 octobre 2024  
organisé par l'ASCEE 62  
en partenariat avec la SRIAS HDF  
pour l'ensemble des agents de la fonction  
publique d'Etat de notre belle région.**





Lille, le 30 mars 2024

Chers Agents, chers PétanCoeurs,

La SRIAS HAUTS-DE-FRANCE vous convie à participer au Challenge régional de pétanque inter-administrations « *Stéphane BEHAGUE* » organisé par l'ASCEE 62, qui se déroulera le samedi 26 octobre 2024 à AVION (62).

Je remercie le vice-Président de l'ASCEE 62 et son équipe pour leur investissement sans faille dans l'organisation de cet évènement au profit des agents de notre région.

Je vous souhaite de passer un moment de convivialité autour d'une passion commune, que cette journée soit propice à des moments d'échanges riches et constructifs entre collègues de différentes administrations de l'État.

Que l'esprit de la pétanque rayonne sur ce challenge.  
D'avance, je vous souhaite une agréable journée.

Jonathan BIVIGLIA  
*Président de la SRIAS HDF*

PS : site de la SRIAS HDF :  
[www.srias-hautsdefrance.fr](http://www.srias-hautsdefrance.fr)



Cher(e)s collègues,

Après le Nord et Sin-Le-Noble en 2022, l'Oise et Beauvais en 2023, l'Association Sportive, Culturelle et d'Entraide de l'Équipement de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais (DDTM 62) souhaitait revenir dans le Pas-de-Calais. Le **11ème challenge régional inter-Administrations de pétanque « Stéphane Behague »** se déroulera à **Avion**, en plein cœur du centre d'entraînement « la Gayette » du Racing Club de Lens.

Nous vous adressons ci-joint le dossier de présentation et la fiche d'inscription que nous vous demandons de bien vouloir nous retourner avant le 2 septembre 2024 (dernier délai). Le nombre de participants étant limité (24 triplettes), **les inscriptions incomplètes ne seront pas prises en compte.**

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à me contacter :

**VANHOUTTE Ludovic**  
**Vice-Président de l'ASCEE 62**  
**DDTM du Pas-de-Calais**  
**100, Avenue W. CHURCHILL**  
**62000 ARRAS**  
**[ludovic.vanhoutte@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:ludovic.vanhoutte@pas-de-calais.gouv.fr)**  
**Tél : 03.21.22.98.83.**

Recevez, cher(e)s collègues, nos salutations amicales.

Le vice-président de l'ASCEE 62

# Challenge régional inter-Administrations de pétanque 2024



## **SOMMAIRE :**

- 1/ L'accès au boulodrome**
- 2/ Le programme**
- 3/ Déroulement de l'épreuve**
- 4/ Règlement**
- 5/ Enregistrement des résultats**
- 6/ Arbitrage**
- 7/ Récompenses**
- 8/ Déclaration**
- 9/ Annexes :**
  - Fiche d'inscription joueur**
  - Fiche d'inscription par équipes**
  - Fiche récapitulative d'inscriptions**

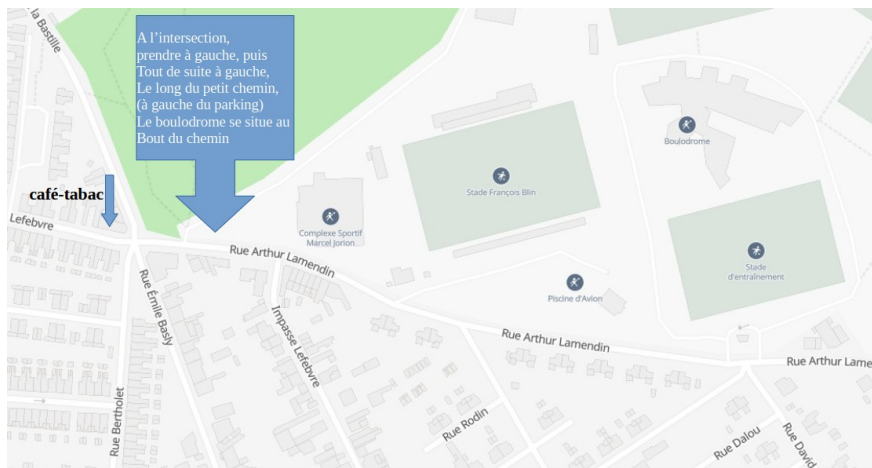
# *L'accès au boulodrome*

Lorsque vous arrivez via la rue de la Bastille ou rue Bertholet, **à l'intersection**, il y a un bar-tabac qui fait l'angle.

Si le bar-tabac est sur votre droite, vous tournez à gauche (s'il est sur votre gauche, vous tournez à droite).

Et, tout de suite, vous prenez le petit chemin sur votre gauche (entre le bosquet et le parking), et vous allez au fond du chemin.

Vous y trouverez le boulodrome.



## *Le programme*

L'accueil des participants s'effectuera de 8 heures 30 à 8 heures 45 au boulodrome Charles VAAST, rue Arthur Lamendin, à Avion (62210).

Le tirage au sort sera préétabli et le début des rencontres se fera à 9h00.

A partir de 12h00, un repas en commun sera servi par l'équipe de l'ASCEE 62 et du club local.

L'après-midi, les rencontres se poursuivront jusqu'à la finale. L'annonce des résultats et la remise des coupes seront effectuées après la finale.



## Déroulement de l'épreuve

L'épreuve se déroulera en triplettes (24 équipes de 3 personnes – 2 boules par joueur). **Elle est ouverte à tous les fonctionnaires d'État et retraités de la fonction publique d'Etat des Hauts-de-France, leur conjoint et leurs enfants à charge.** Une équipe peut être composée de 3 agents (ou ayant-droit) provenant d'Administrations différentes.

**S'il vous faut des partenaires, n'hésitez pas à nous l'indiquer, nous pouvons constituer des équipes avec des joueurs/joueuses isolé(e)s.**

Un concours principal réunira toutes les équipes. Il se déroulera par tirage au sort intégral sur 3 parties en 13 points gagnants. Un classement sera effectué en fonction du nombre de parties gagnées + goal-average.

Au terme de ces 3 rencontres, les 8 meilleures équipes continueront dans un concours général et joueront les quarts de finale de la manière suivante : le 1<sup>er</sup> contre le 8<sup>ème</sup>, le 2<sup>nd</sup> contre le 7<sup>ème</sup>, etc...

Les 8 suivantes joueront dans un concours complémentaire (quarts de finale : le 9<sup>ème</sup> contre le 16<sup>ème</sup>, le 10<sup>ème</sup> contre le 15<sup>ème</sup>, etc...

Les 8 suivantes joueront dans un concours C (même principe).

Ces concours s'effectueront ensuite jusqu'à la finale. Des parties de classement se feront entre les perdants de chaque tour (soit **6 parties dans la journée**).

L'ASCEE 62 se réserve le droit de modifier le déroulement de l'épreuve en fonction du nombre d'équipes.

### **ATTENTION : le challenge est limité à 24 triplettes.**

Si le nombre d'inscrits dépasse ce chiffre, un tirage au sort sera effectué.

Seule l'équipe tenante du titre (concours A) en 2023 est prioritaire.

Aucune inscription par mail ne sera acceptée.

# Règlement

Les parties se joueront à l'intérieur du boulodrome.

Le règlement de la Fédération Française de pétanque (FFPJP) sera appliqué.

## Enregistrement des résultats

A l'issue de chaque partie, la présence d'un membre de chaque équipe (gagnante et perdante) est requise à la table de marque. Le résultat ne sera enregistré qu'à cette condition.

## Arbitrage

Des membres de l'ASCEE 62 et du club local seront à la disposition des équipes participantes pour régler les points litigieux.

## Récompenses

A l'issue du challenge, **des trophées seront attribués aux meilleures équipes de chaque concours.**

Le trophée régional sera remis à l'équipe gagnante du concours général avec obligation de le remettre en jeu l'année suivante.

Le trophée régional sera acquis au bout de 3 victoires.

## Déclaration

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance et accepte ce présent règlement. Nous vous rappelons que ce challenge est placé sous le signe de l'amitié et de la convivialité.

**ATTENTION** : toute personne prise en flagrant délit de non-respect du site (bouteille, gobelet, papier, etc. jetés hors poubelle, dégradation des locaux...) ou non-respect des autres participants et/ou bénévoles sera immédiatement exclue !

# **Annexes**



# Challenge régional inter-Administrations de pétanque 2024

## Fiche d'inscription individuelle

Nom :

Prénom :

Statut :  Agent

Conjoint

Enfant

Merci de nous communiquer une adresse mail sur laquelle vous êtes joignable personnellement : nous vous confirmerons votre inscription dessus

Date de naissance :

Mail :

Téléphone :

Administration d'État représentée :

Adresse administrative :

**Repas : avez-vous des intolérances alimentaires ?**  Non  Oui

**Si oui, lesquelles ?**

**Pièces obligatoires à joindre :**

- Chèque de 15€ (frais d'organisation + repas) à l'ordre de l'ASCEE62
- Pièce justifiant toute appartenance à la fonction publique d'ETAT : fiche de paie de moins de trois mois (entête), carte professionnelle, attestation de l'employeur.
- Pour les conjoints ou enfants : pièce justifiant la filiation
- Enveloppe timbrée à votre adresse pour retour du chèque au cas où vous ne seriez pas retenu (tirage au sort). A défaut, le chèque sera détruit.

# Challenge régional inter-Administrations de pétanque 2024

## Fiche récapitulative des inscriptions (par équipe)

<b>Concours triplettes masculines, féminines, mixtes</b>
<b>Equipe n°1</b> Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
<b>Equipe n°2</b> Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
<b>Equipe n°3</b> Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
<b>Equipe n°4</b> Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
<b>Equipe n°5</b> Joueur 1 : Joueur 2 :
<b>Equipe n°6</b> Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
<b>Equipe n°7</b> Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
<b>Equipe n°8</b> Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :

